

Ecole de Monblanc

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE du jeudi 26 juin 2019

Début de séance : 18h

Présents :

La Directrice : Mme Caubet

Les Enseignantes : Mmes Monteiro et Martin

La future directrice : Melle Idrac

L'ATSEM: Melle Salenko.

Les Parents Délégués : Mme Sanchez

La DDEN (Déléguée Départementale de l'Education Nationale) : Mme Ribes

Le représentants de la mairie : M. Gateau

Le représentant de La Communauté des Communes: M Monéta

La représentante de la MJC: Mme Tropis

Membres excusés : M Marque (IEN), M Lefèbvre (Président de la Communauté des Communes), les membres de l'association cantine.

Ordre du jour :

- Rentrée 2019 : effectifs, répartition des élèves
- Vie de l'école : point sur les manifestations
- Coopérative scolaire : bilan
- Aménagements et travaux
- Questions diverses

1- Rentrée 2019:

- Equipe enseignante : Mme Caubet annonce qu'elle a fait le choix de quitter l'école de Monblanc à la rentrée 2019 et qu'elle sera remplacée par Melle Margot Idrac, qui assurera la direction de l'école et la classe maternelle.

- Effectifs des élèves :

Une baisse significative des arrivées en PS est à noter. Il semblerait que la natalité en 2016 soit faible de façon générale.

Sur l'ensemble de l'école, il y a pour le moment 7 nouvelles inscriptions pour 8 départs en sixième , 1 déménagement et 1 départ sur une autre école.

L'effectif total s'élève à ce jour à 49 élèves.

L'équilibre de l'école reste fragile. Sur Monblanc, l'effectif a toujours été fluctuant car les départs et les arrivées sont fréquents.

M Gateau fait état de plusieurs permis de construire déposés sur la commune.

CYCLE 1				CYCLE 2			CYCLE 3	
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
1	3	7	4	7	7	6	5	9
15				20			14	

Concernant la répartition et afin d'harmoniser les groupes, les élèves de CE2 seront le matin avec les CP CE1 et l'après-midi avec les CM1 CM2.

- Accueil des moins de 3 ans :

A compter de la rentrée 2019, l'instruction devient obligatoire dès 3 ans. (pour les enfants qui font 3 ans dans l'année L'accueil des enfants de moins de 3 ans n'a pour l'heure fait l'objet d'aucune directive ministérielle.

Concernant cet accueil, tous les directeurs d'école, les maires et la Communauté des Communes du Savès se sont réunis en présence de Monsieur l'inspecteur pour établir un fonctionnement cohérent au sein des écoles du Savès. Si jusqu'à présent, les enfants de moins de 3 ans étaient accueillis de façon souple à l'école de Monblanc, cela ne pouvait pas toujours être le cas ailleurs, en raison des effectifs et cela a engendré des disparités. Lors de cette réunion, il a été entériné ceci :

"Monsieur Marque et Monsieur Lefebvre s'accordent sur la nécessité de poser une règle pour l'accueil des TPS à la rentrée 2019. Ils exposent ce qui a été acté à Laymont lors du dernier conseil d'école et qui fera règle pour la rentrée 2019 :

- Accueil de 5 TPS maximum
- Enfants nés entre janvier et mars 2017
- Rentrée en janvier 2020

Sur ce modèle, il est proposé à chaque directeur d'école de mettre à l'ordre du jour du conseil d'école du 3ème trimestre et de les faire figurer dans le PV les modalités d'accueil des TPS pour l'année scolaire 2019-2020. Il est entendu que ces modalités peuvent être différentes d'une école à une autre et d'une année à une autre en fonction des effectifs prévus. Ces modalités d'accueil pourraient être revues tous les ans et actées dans le PV du conseil d'école (2ème trimestre) à moins que la réglementation sur l'accueil des enfants de moins de 3 ans évolue et mette fin à la problématique. Conscients que l'école ne doit pas se substituer aux autres modes de garde et que le bien-être de l'enfant doit rester une priorité, le Président de la communauté de communes propose d'adapter le règlement intérieur de la restauration scolaire et de l'ALAE afin de mettre des « gardes fous ». L'ensemble des participants s'accorde sur l'exclusion des TPS sur le temps restauration scolaire et ALAE afin de respecter le rythme et le bien-être de ces enfants. Le nouveau règlement pour l'année 2019-2020 sera proposé à la validation du conseil communautaire en ce sens » (extrait du relevé de conclusion de la réunion du 13 mai 2019)

Mme Caubet propose cependant que cette règle soit assouplie pour les enfants que l'école s'était tacitement engagée à accueillir dès septembre, avant l'accord sur ces modalités d'accueil. La cantine de Monblanc ayant un fonctionnement à part dans le Savès, les règles de restauration ne s'appliquent pas mais une réflexion dans ce sens pourra être menée par l'association cantine.

Mme Tropis soumet l'idée que les TPS peu nombreux soient accueillis le matin et sur le temps d'Alaé du midi, à Monblanc.

Cette solution semble actuellement la plus appropriée.

Mme Ribes s'interroge sur les règles en vigueur dans le privé et s'inquiète de fuites dans les écoles privées.

M Monéta rappelle qu'un décret officiel peut très bien intervenir courant de l'été pour que cet accueil soit réglementé ou même supprimé.

- MJC :

Mme Tropis rappelle que, le matin comme le soir, le temps d'Alaé se fait dans les locaux de la MJC. Cela permet d'avoir un vrai lieu dédié à ce temps là. Elle fait un rapide bilan très positif des animations mises en place au cours de l'année : les petits déjeuners préparés la veille par les enfants (crêpes, gaufres, muffins...), les pique niques une fois par mois avec de la vaisselle amenée par les enfants puis lavée pour éviter le "jetable". Ce sont des moments conviviaux. L'Alaé participe également à la fête de la MJC en proposant un spectacle.

- Cantine :

L'association cantine compte à ce jour 4 membres. Lors de la prochaine assemblée générale qui aura lieu courant octobre, 3 des 4 membres quitteront l'association. Celle-ci lance donc un appel à candidature pour que perdure cette cantine autonome.

2-Vie de l'école

Bilan coopérative scolaire :

	Photo scolaire	Marché de Noël	Carnaval	Repas de l'école	Sortie fin d'année
2017	193,00 €	837 €	331,77 €	518,60 €	Coût : 762 euros (Arboretum Cardeilhac)
2018	337,00 €	679 €	282 (baisse)	524 €	Coût : 848 euros (La Romieu)
2019	361 €	784 €	108 € (baisse)	592 €	Coût : 735 € (Balcon aux étoiles)

- A ce jour, le solde de la coopérative scolaire est positif.

- Les enseignantes font un bilan très mitigé des manifestations organisées cette année. Mme Caubet rappelle que pour organiser des sorties scolaires sans demander de participation aux familles, il est nécessaire d'organiser des événements pour gagner de l'argent. Si le marché de Noël entièrement géré par les enseignantes et les enfants reste une valeur sûre avec une belle fréquentation et une recette stable, le carnaval, avec la préparation des crêpes et la tournée dans les villages, s'essouffle. La gestion est lourde et de moins en moins de personnes sont présentes sur la tournée. Le repas de fin d'année a peiné à trouver de la main d'oeuvre lors de l'organisation et lors de la préparation, malgré la mise en place de dispositifs et d'informations pour faciliter le lien entre les personnes. Les enseignantes ont aussi du mal à faire comprendre à l'ensemble des familles que gérer un loto ou un repas comme cela a pu être le cas dans le passé, comme le souligne M Gateau, ne fait pas partie de leur fonction. Le métier évolue, les tâches qui incombent aux enseignants aussi. Quelques parents dévoués ont porté sur leurs épaules ce repas de fin d'année avec beaucoup de stress parfois. L'équipe enseignante les remercie vivement pour leur investissement. Il a été évoqué avec eux la pertinence de créer une association de parents d'élèves qui pourrait proposer des projets et gérer de façon autonome certaines manifestations. Mme Sanchez confirme qu'un certain nombre de parents sont entrés en relation et oeuvrent dans ce sens, avec peut-être la fusion avec l'association cantine. En attendant, l'équipe enseignante envisage pour l'année à venir de demander aux familles dès la rentrée scolaire, comme cela se fait partout ailleurs, une adhésion à la coopérative scolaire. La nouvelle équipe repensera aussi la nature et l'organisation des manifestations habituelles.

Rappel des Animations et sorties de l'année:

- Sorties cinéma et théâtre pour le cycle 1 et 2
- Vendanges à Pébées pour toute l'école, les dernières car M Loubens a cessé son activité
- Voyage à Verdun pour le cycle 3 et exposition à l'office de tourisme autour d'un projet photos.
- Classe ski pour le cycle 3
- Loto des enfants avec intervention du club des aînés
- marché de Noël
- sécurité routière pour le cycle 3
- cross au collège pour le cycles 3
- rencontre sportive pour le cycle 2 au lac de Samatan autour des jeux collectifs.
- fête de Carnaval avec tournée dans les villages et spectacle autour des planètes réunissant tous les enfants de l'école.
- Sortie de fin d'année au Balcon des étoiles à Latrape.
- Sorties piscine durant les mois de juin et juillet sauf pour les maternelles (séances prévues également en septembre pour le cycle 3)

- Intervenante musique sur quelques séances.
- Intervenant sportif, toute l'année pour les cycle 2 et 3, pour un cycle vélo avec les GS.

3-Projet d'Ecole et activités à venir

Cette année, le projet d'école "se concentrer, ça s'apprend" a été poursuivi avec notamment la ritualisation d'activités de relaxation et de méditation dans les 3 classes ainsi que de rencontres entre les classes autour de jeux de concentration. Les fonctionnements de classe aussi s'harmonisent autour du projet avec davantage d'ateliers autonomes et l'expérimentation de davantage de projets collectifs ou collaboratifs. Le spectacle de carnaval notamment a été pensé, réfléchi et coordonné par les enfants. Ce projet d'école réfléchit aux problèmes d'attention, de concentration et de mémoire chez les enfants avec la mise en place d'activités ou de fonctionnements spécifiques. Il a pour objectif de développer l'attention des enfants, de renforcer la confiance en soi, d'apaiser l'esprit et le corps et d'améliorer ainsi les relations entre les enfants, leur bien être mais aussi celui des adultes, ainsi que les capacités d'apprentissage. Ce projet n'a à ce jour pas encore été validé par l'IEN. Il se poursuivra avec de nouvelles directions à définir en équipe.

4-Aménagements et travaux

- Dans le cadre du PPMS, l'école a été équipée d'une alarme sonore à déclencher en cas d'attentat ou d'intrusion. Des télécommandes ont été prévues pour que cette alarme puisse être déclenchée de chacune des classes. La cantine et l'Alaé disposent également d'une télécommande. Cette alarme a pu être testée et validée lors d'un exercice de simulation.
- Les enseignantes demandent, comme au dernier conseil d'école de 2018, la possibilité de fermeture automatique du portail. Elles passent actuellement trop de temps à faire des allers-retours et donc à quitter leur classe pour l'ouvrir ou le fermer (enfants en retard, récupérés plus tôt pour des RV, taxi, livreurs, ...)
- la porte côté rue sera changée pendant l'été.
- L'école avait été dotée par La Communauté des Communes de 10 tablettes mais après constat que toutes les tablettes ne pouvaient être utilisées en même temps, l'équipe enseignante a proposé d'en rendre 5 à La Communauté des Communes afin qu'elles puissent bénéficier à d'autres écoles. M Marrou est venu les récupérer. Cette année, de nouveaux ordinateurs équiperont les classes ainsi qu'un nouveau vidéo projecteur. L'équipe enseignante remercie la Communauté des Communes ainsi que M Marrou et M Bonhomme, toujours aussi disponibles et efficaces pour répondre aux besoins des écoles.

5-Questions diverses

M Gateau s'étonne que ne soient pas évoqués à ce conseil d'école les changements d'horaires discutés en février. Mme Caubet et M Monéta rappellent qu'il avait été convenu qu'une enquête consultative serait menée auprès des familles à la rentrée 2019 afin de remettre cette question à l'ordre du jour du premier conseil d'école. Les demandes de changement doivent être transmis à l'inspection en février pour l'année suivante.

Mme Caubet annonce que Melle Marianne Salenko conserve son poste d'atsem à Monblanc à la rentrée 2019.

Mme Caubet remercie l'ensemble des membres du conseil d'école pour sa présence, son écoute et son implication pour l'école, elle remercie aussi l'équipe enseignante et les atsem pour leur engagement et leur professionnalisme, ainsi qu'une solidarité indispensable au sein d'une équipe. Tous les projets menés ont été défendus et portés de façon collégiale.

Mme Ribes, M Gateau et M Monéta remercient Mme Caubet pour son travail.

Fin de séance : 20H15

Présidente et secrétaire de séance : Mme Caubet